

## Rapport Moral 2012-2013

### Le contexte

Cette année 2012 aura donc été marquée par plusieurs chantiers capitaux sur la refondation de l'école, les rythmes scolaires, la formation des enseignants et d'autres chantiers aux conséquences durables pour la scolarité de nos enfants tels que le programme sur la réussite éducative pour tous.

Dès 2008, nous avons défendu et demandé la refondation car nous dénonçons une organisation qui, en prônant l'adaptation à marche forcée aux dispositifs d'intégration européenne, faisait de l'éducation une marchandise comme les autres et renforçait la sélection des élites. Certes, quelques mesures positives venaient semer le trouble et certains ont considéré que c'était toujours bon à prendre. Pas nous. Nous avons refusé dès 2008 et ce que nous craignons est arrivé : les vœux louables sur lesquels certains ont accepté de laisser passer cette réforme se sont vite avérés des chimères. Forcément, puisque les budgets partout revus à la baisse ne pouvaient que rendre transparente une manœuvre de camouflage qui n'avait qu'un objectif : adapter l'école au rythme très sélectif de l'abandon de l'égalité des chances.

Voilà le fond, mais les conditions dans lesquelles est mise en œuvre la refondation sont toujours autant inaudibles : les décisions ne sont plus unilatérales, elles viennent du gouvernement et de surcroît, avec des délais trop courts. Nous demandons depuis février 2013 avec l'ensemble de la communauté éducative que, dans chaque ville, soit mise en place une concertation et que, dans chaque conseil d'école, un vote soit mis en place. Il doit rester le fil conducteur de l'ensemble des discussions.

1

Cette réforme conduit chaque collectivité à faire face à une dépense de plusieurs milliers d'euros, non inscrite dans son budget 2012.

La FCPE le dit et ne cessera de le dire : moins de rond-point, plus de moyens pour l'école.

Je le répète, cette réforme doit être ambitieuse et l'enjeu principal de cette refondation doit être la réussite de tous les élèves. Nous l'attendons depuis Jules Ferry.

Notre pays est un pays riche où les richesses s'accumulent. Mais la répartition de ces richesses reste toujours aux mains des mêmes groupes.

L'éducation n'est toujours pas une priorité et les moyens nécessaires ne sont pas alloués afin de mener au mieux les réformes du système éducatif. L'avenir d'une grande partie de notre jeunesse ne doit plus être sacrifié. Le dernier rapport de la Cour des Comptes va dans ce sens, en dénonçant une éducation de qualité mais pour un petit nombre.

Certes, une refondation est nécessaire, mais dans quel sens ? Pas dans le sens de la concurrence, de l'opposition entre élèves ou entre les villes.

Le vivre ensemble exige :

- de la coopération,
- des capacités à travailler les uns avec les autres,
- développer des compétences pour s'entendre, s'écouter, et construire des projets communs.

Il nous faut une école certes exigeante tant dans les contenus que dans les apprentissages, mais il faut aussi donner à chacun les moyens de réussir à son rythme quel que soit l'endroit où l'on vit ou le milieu social. Peu importe s'ils n'arrivent

pas tous à la même heure et à la même gare, mais que ce ne soit pas des gares de triage pour les uns et des gares VIP pour les autres.

La refondation c'est un changement dans les pédagogies car nos enfants n'apprennent plus, ne peuvent plus apprendre comme il y a 10, 20 ou 30 ans. Elles doivent tenir compte des nouvelles technologies et être plus actives.

La coéducation est une demande clé du projet éducatif de la FCPE. L'école doit s'ouvrir à tous les parents. Elle doit être bienveillante pour les élèves, mais aussi pour les parents et ne plus être une forteresse.

### **Rythmes scolaires, voyons ce qu'il en est.**

Aujourd'hui, on parle beaucoup de la semaine de 9 demi-journées. Evidemment, la FCPE y est très favorable comme d'ailleurs les deux tiers des familles qui se sont exprimées cet été sur le sujet. Et je ne parle pas des médecins et des enseignants qui ont pu constater combien la semaine de quatre jours étaient néfastes pour les enfants, appuyés en cela par l'IGEN et par l'Inspection Générale de l'administration de l'Education Nationale et de la recherche.

Une très grande majorité est donc d'accord pour sortir du non sens actuel.

Oui, mais comment ?

En disant cela, nous ne bottons pas en touche, nous ne confions pas à quelques spécialistes des décisions qu'il nous faudra bien prendre tous ensemble. Enfin, il faut l'espérer car c'est un vrai débat de société qu'il faut mener avec comme choix fondamental ou bien une organisation sociale qui poussera encore plus vers l'égoïsme comme ce fut le cas avec la suppression de l'école le samedi matin ou bien un choix qui ira davantage vers l'intérêt général en privilégiant la réflexion et l'action collective, le partage et le construire ensemble.

2

Et, pour faire ce choix, il nous faudra lever bien des interrogations qui se posent à nous aujourd'hui.

Par exemple, si l'organisation scolaire est susceptible de produire plus ou moins de réussite scolaire, comment garantir l'égalité de tous les citoyens alors que selon la commune où ils habitent cette organisation favorisera plus ou moins les apprentissages ?

Quels seront les moyens financiers que l'Etat mettra à la disposition des communes pour aider celles qui ont peu de ressources, à mettre en place des activités périscolaires en fin de journée ? Pensez-vous que 250 millions d'euros suffiront juste pour l'année 2013, alors que certains économistes nous parlent de 600 millions d'euros par an et que se passera-t-il en 2014 ? L'école n'est pas un coût financier, mais un investissement pour l'avenir, une route pour acquérir du savoir, de l'apprentissage.

Si l'école s'arrête le mercredi midi, comment fera-t-on pour récupérer nos enfants au milieu d'une journée salariée? Est-ce la commune qui devra aller chercher les enfants à la sortie de l'école et les emmener au centre de loisirs ?

Par ailleurs, organiser un « Accueil de Loisirs » demande un encadrement qualifié, expérimenté et stable, ce qui n'est déjà pas évident aujourd'hui. Et il ne sera pas simple de recruter un tel personnel pour une demi-journée de travail le mercredi. Qui encadrera alors les enfants ?

Enfin, les activités culturelles ou sportives du mercredi sont nécessaires à tous les enfants quel que soit le niveau social et culturel des parents. En utilisant le mercredi pour l'école, jour privilégié pour ces activités, ce sont tout d'abord les familles les plus modestes que l'on rejette.

L'Ecole intégrera-t-elle alors ces champs d'activités ? On peut en douter au vu de ce qui se passe actuellement, de la suppression des postes à la réduction des budgets. Nous demandons leur maintien pour un encadrement périscolaire de qualité assuré par des personnels qualifiés et diplômés dans leurs métiers respectifs et avec le maintien d'un animateur pour 14 enfants chez les plus de 6 ans et d'un animateur pour 10 enfants chez les moins de 6 ans. Pas de garderie ni d'activités à vocation occupationnelle, mais de véritables cycles d'apprentissages où tous les enfants trouveront leur place.

Et qu'en pensent tous ces bénévoles des clubs sportifs, tous ces professionnels des conservatoires ou des associations culturelles, tous ces animateurs du champ socio-culturel ?

Cette réforme ne pourra que pénaliser tous ces jeunes animateurs pour lesquels il s'agissait d'une première expérience professionnelle.

Bref, le chantier qui est aujourd'hui planté et dont nous héritons, bien malgré nous, ne va pas être simple à conduire et je mesure la responsabilité de ces maires à qui Monsieur le Ministre Peillon renvoie la balle pour qu'ils fassent les choix que le gouvernement n'a pas le courage de faire et surtout pour qu'ils piochent fortement dans les ressources communales alors que la RGPP est passée par là.

Alors, nous aurons certaines communes qui, faute de mieux ou par choix idéologique, renverront cette balle économique vers les familles ce qui, certes, dédouanera l'Etat une fois de plus, mais contribuera à accroître encore plus l'inégalité devant l'école et devant la réussite.

Nous demandons la gratuité des activités proposées. L'exigence d'un service public national d'éducation qui s'élargisse au périscolaire va nécessiter d'importants changements. En effet, concrétiser cette revendication suppose que tout ce qui va se faire dans ce cadre sera du ressort de la puissance publique, du financement public, devra être gratuit pour les familles, fait par des intervenants formés pour respecter des principes éducatifs, pédagogiques et laïques et en articulant étroitement les temps scolaires et périscolaires.

3

### **Elections des parents d'élèves et renforcement de la FCPE**

Les résultats des élections vous sont donnés dans le rapport d'activité présenté par le Secrétariat Général, je ne reviendrai donc pas sur les chiffres.

Simplement je voudrais insister sur le travail que nous avons à faire en direction de tous ces parents, tant dans le 1<sup>er</sup> que dans le 2<sup>nd</sup> degré qui s'investissent dans l'école de leur enfant, pour leur enfant et à qui il faut montrer que la manière la plus efficace d'agir pour le bien être de leur enfant, c'est d'agir dans le sens de l'intérêt général pour tous les enfants, pour l'école publique.

Mais c'est bien dans le premier degré que cela se joue et il est essentiel que les conseils locaux existants sortent de leurs écoles et aillent à la rencontre des parents dans toutes ces écoles où n'existent que des parents non affiliés.

Ce n'est pas par esprit partisan qu'il faut le faire, mais pour prendre le parti pris de l'école publique, de la légitimité et de l'efficacité de l'intervention des parents.

Agir en étant associé, cela donne du poids, cela vous rend recevable, cela permet d'établir des relations pérennes avec les responsables institutionnels, cela vous muscle pour toutes ces relations.

Redéployer la FCPE sur tout le territoire, c'est agir avec tous nos partenaires pour que la place des parents soit encore une réalité demain et c'est un gage pour une transformation réellement démocratique de l'institution scolaire.

Concernant les élections elles-mêmes, nous avons travaillé avec l'IA et la PEEP, et je ne parlerai pas de l'UNAAPE, à la réalisation d'un mémoire résumant l'ensemble des

procédures électorales. Je vous invite à l'utiliser pleinement et à vous assurer que les directions d'école et d'établissements le possèdent et le mettent en application. C'est lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école à la rentrée qu'il faudra s'en servir

### 1er degré

Chacun le sait la Carte Scolaire ne correspond plus à la réalité et, bien malheureusement, les parents ont intégré cette idée dans leurs choix.

Augmentation des effectifs en classe, suppression de 8967 postes, diminution des moyens de l'éducation nationale prioritaire, suppression des Rased et des profs remplaçants, suppression du soutien scolaire, tels sont les tristes constats. Mais, La FCPE demande aussi l'arrêt des devoirs à la maison, nous ne pouvons plus être les sous-traitants de l'Education Nationale.

.Regardons de plus près :

- **Augmentation de la taille des classes.** Pour diminuer les besoins en enseignants, rien de mieux que d'augmenter les effectifs d'élèves ! C'est ce qui va être fait dans la plupart des départements. Pour le Val d'Oise égalité quasi parfaite entre les ouvertures de classe et les fermetures. Quid alors des 1413 élèves supplémentaires ?
- **Les Rased dans la ligne de mire.** Le ministère continue sa démolition des Rased, ces réseaux d'enseignants spécialisés dans la difficulté scolaire. Partout en France, les quartiers défavorisés paient un lourd tribut. Ainsi 43 postes sont supprimés dans le Val-d'Oise en 5 ans. Aujourd'hui, le gouvernement doit remettre des postes sur l'ensemble du département.
- **L'éducation prioritaire n'est plus une priorité.** On assiste, dans de nombreux endroits, à une diminution, voire une suppression, des moyens spécifiques alloués à l'éducation prioritaire. Dans le Val-d'Oise, près de la moitié des « postes ZEP » sont fermés. Et la scolarisation des moins de trois ans, notamment dans les quartiers populaires où elle est pourtant reconnue comme la plus utile, stagne à 3% alors qu'elle était de 26% il y a dix ans. La Direction d'Académie nous annonce des ouvertures de postes pour les enfants de moins de trois ans Nous disons, je dis, qu'il faut plus de postes et accélérer la mise en place du processus « plus de professeur que de classe ».
- **Accélération des fusions d'écoles.** Le ministère continue d'encourager les fusions d'écoles, notamment dans les zones rurales, sous couvert d'une répartition « plus homogène et plus cohérente des effectifs », mais aussi maintenant dans les secteurs urbains. Pour la rue de Grenelle, c'est clair : plus question de laisser vivre des petites structures de campagne à une ou deux classes. De fait, en dix ans, le nombre d'écoles en France a diminué de 9,3 %. À la rentrée 2013, ces fusions vont se poursuivre : 3 dans le Val d'Oise.

Tout cela aujourd'hui dans une organisation scolaire désastreuse qui a supprimé deux heures à tous les élèves pour les attribuer à quelques uns et ce ne sont pas, une fois de plus, ceux qui en ont le plus besoin. Et certains continuent à tenter de nous placer des « stages de remise à niveau » comme on placerait des assurances contre l'échec scolaire, alors que les décisionnaires s'évertuent année après année à créer cet échec.

## **Et le 2<sup>nd</sup> degré**

Les réformes éducatives qui sont en cours depuis dix ans et celles à venir sont présentées par le gouvernement comme techniques, mais mettez-les bout à bout et vous ne tarderez pas à obtenir un puzzle déséquilibré. Sans compter le nombre de demandes de dérogation (1600 pour cette année) qui continue souvent à cause du manque de moyens, de formation, d'enseignement d'un établissement à l'autre.

### **La formation des enseignants**

Cette attitude scandaleuse des gouvernements successifs doit s'arrêter. Elle est révélatrice de l'offensive rétrograde engagée contre l'École publique. Pour nous parents citoyens, l'élévation de la formation des enseignants au niveau Master n'est pas une bonne chose. Supprimer l'UIFM n'était pas la solution. Dans une société où les connaissances progressent plus vite que jamais, il faut privilégier la formation continue. Les emplois d'avenir ne régleront pas le problème.

Comment les milliers de professeurs stagiaires débutant en collèges et lycées à plein temps dès cette année vont-ils pouvoir former correctement les élèves et s'épanouir dans leur métier sans se voir dispenser une formation adéquate ?

Ils n'auront alors qu'à se tourner vers les sociétés privées qui déjà pullulent et virevoltent autour de nous dans l'espoir de ponctionner le nectar dont elles feront le miel de leurs actionnaires.

Evidemment, un écrémage de plus pour ceux qui n'auraient pas les moyens de suivre et de pouvoir financer eux-mêmes ces formations privées.

- 5 Dans un contexte, je vous le rappelle, où le taux de chômage des 15-24 ans dépasse les 23% dans notre pays et alors que l'Organisation Internationale du Travail elle-même parle déjà de « génération perdue », la politique éducative du gouvernement aura l'effet d'une bombe ! D'autant que le recrutement au niveau Master, s'il n'est pas accompagné de pré-recrutements, risque de décourager les jeunes de milieux populaires. Le corps enseignant ne sera plus ainsi à l'image de la société.

### **La Laïcité : c'est d'abord le vivre ensemble !**

Oui d'abord le vivre ensemble car c'est le sens profond de la laïcité à la française. Celle qui fait prévaloir l'intérêt général sur l'intérêt particulier. La religion doit rester de l'ordre de l'intime. Si chacun peut choisir le type d'enseignement privé qui correspond à ses convictions, il ne faut pas oublier que l'école est le creuset où se fabrique le ciment de la société de demain. Comment peut-on aujourd'hui alors que nous vivons dans une société diverse et pluri ethnique « demander à un évêque » son accord pour la mise en place des PEDT et pourquoi ne demander qu'à lui et à quel titre ? Nous demandons la révision de l'article 521 du code de l'Education

L'Etat doit créer toutes les conditions pour garantir à chacun l'accès en toute sécurité et dans le respect de l'individu à la seule école libre de la nation : l'école publique.

Oui Ecole libre et elle doit rester libre des intérêts religieux, des intérêts partisans, des intérêts marchands.

Nous devons continuer à réclamer la suppression de la Loi Carle qui fait obligation aux communes de payer pour les enfants de leur commune placés dans des écoles privées alors que de la place existe dans les écoles publiques.

Nous rejetons et dénonçons tout autant le financement tant en investissement qu'en projet de fonctionnement des écoles privées par des collectivités territoriales soucieuses de satisfaire leurs populations locales.

Il y a quelques années encore, l'immense majorité des enfants se retrouvait quelle

que soit la religion de leurs parents dans les écoles publiques de la maternelle au lycée. Puis, on les a laissés progressivement prendre le chemin de ces écoles privées qui sont soudain sorties de terre comme des champignons, mais qui ne nous correspondent pas tant dans leurs objectifs que dans leur enseignement. C'est ainsi que nous avons vu le projet d'installation de l'École Alsacienne, établissement privé et laïc à Argenteuil. Ce que nous voulons, c'est une école de l'égalité, pas une école où l'on organisera, comme des castes, les couches sociales en fonction des revenus des parents.

Si l'on veut des vitrines qu'elles brillent pour tout le monde, mais pas seulement pour une petite minorité. Si l'on veut de l'excellence que chacun y trouve sa place et pas dans les décombres des promus au sacrifice.

Car aujourd'hui quel est le plus grave danger ? C'est celui de l'exclusion de milliers de jeunes de l'école publique par le bas et par le haut.

Par le haut grâce à la rupture de l'égalité sur le territoire en déssectorisant à tout va. Par le bas car, pour des enfants de 2013, qui ont vu leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs voisins aller pointer au chômage, être radiés de l'ANPE, puis Pôle emploi, glisser vers le RMI puis le RMA, et perdre progressivement tout retour vers l'emploi, quel sens prend l'école aujourd'hui ? Qui d'entre nous n'espère pas qu'en sortant de l'école, nos enfants puissent trouver un métier bien rémunéré où ils puissent s'épanouir et se donner les moyens de leur projet de vie. École et travail sont donc intimement liés. Mais pour ceux qui, ballottés par les difficultés sociales, la vie difficile dans les quartiers, l'éclatement familial, ne voient dans l'école que la contrainte et l'échec, quel sens peut bien avoir l'école ?

Pour ces enfants qui cumulent les difficultés d'apprentissage dans le 1er degré, sans possibilité de rattraper les retards antérieurs (merci les rythmes, les évaluations, les programmes à tenir absolument ...), pour ces enfants qui arrivent au collège déjà où très vite rattrapés par la formule « passage-dégage », comment s'étonner que dans les quartiers les plus défavorisés, on les retrouve exclus du système scolaire dès l'âge de 13, 14 ou 15 ans, s'appropriant l'espace public comme unique capital.

6

Certes, l'Éducation Nationale a mis en place quelques mesures de rattrapage au détriment, soit dit en passant, de l'intérêt de tous. Et que voit-on ? : que ces dispositifs bénéficient en fait, non à ceux qui en ont le plus besoin, mais, une fois de plus, à ceux qui en ont conscience et qui savent les utiliser. La fracture scolaire ne fait alors que s'aggraver.

Tout est à revoir, il faut faire d'autres choix : école /travail ou école/épanouissement ; pédagogie de l'individualisme/pédagogie de l'entraide, de la coopération, cadences des évaluations-orientations et des programmes/prise en compte du rythme et capacités d'apprentissage de chacun. Et, bien sûr, choix de moyens, de formation des enseignants, de place des parents, de liens sociaux et de coopération entre tous les acteurs de l'éducation.

Voilà donc où se joue la véritable laïcité dans nos villes où les décisions ministérielles mettent en place pas à pas une école à deux vitesses ou pour le dire plus clairement des écoles différenciées pour chaque couche sociale. *Contre la Laïcité, l'Égalité, la Fraternité, l'État joue l'entre-soi, l'égoïsme, l'individualisme.*

Nous ne pouvons qu'apporter notre soutien aux CDPE qui se battent actuellement pour qu'il y ait une école publique dans chaque commune comme dans les Mauges (département du Maine et Loire) et pas une école privée.

## **On doit se mobiliser « Pour l'égalité de tous les enfants » et obtenir des résultats : RESF.**

Ainsi, on peut se féliciter du combat d'un collectif local à Saint Gratien afin d'obtenir que justice soit faite pour ces enfants issus de familles demandeuses d'asile, exclus des cantines scolaires, des études du soir et des centres de loisirs par décision arbitraire de Mme le Maire. La commune a été condamnée le 2 mai par le tribunal administratif de Cergy.

Cette bagarre est celle permanente que mène la FCPE95 au sein du RESF. A ceux qui parfois ne comprennent pas bien pourquoi nous y participons, je dirais simplement que le droit à l'école, à l'enseignement, à l'accès au savoir, à l'éducation est un droit universel faisant partie intégrante de la Constitution de la 5ème République et de la convention internationale des droits de l'enfant.

Ce droit ne nous invite pas seulement à faire des déclarations sur l'égalité, la liberté et la fraternité, il nous fait surtout obligation à agir pour défendre les êtres les plus vulnérables « les enfants » face aux désidératas égoïstes et parfois populistes des adultes.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant votée par l'assemblée générale de l'ONU en 1989, après des dizaines d'années d'une lutte opiniâtre menée par le pédagogue polonais Janusz Korzak à qui il faut rendre hommage, et ratifiée par la France en 1990, inscrit le droit à l'enseignement comme un des socles fondamentaux des libertés et du développement. C'est notre devoir de parents, d'acteurs de la coéducation, de citoyens de tout mettre en œuvre pour que ce droit soit une réalité pour tous les enfants quelle que soit la situation administrative des parents dont ils ne sont nullement responsables.

7

Les mesures sécuritaires de tout genre ne remplaceront jamais le travail éducatif et ne masqueront jamais les inégalités sociales qui créent autant de dysfonctionnement dans les établissements scolaires comme au dehors.

Nous avons d'ailleurs au niveau départemental rejeté l'installation de policiers dans les collèges et lycées du Val d'Oise car ce n'est pas leur place. Bien sûr, nous voulons toute la sécurité possible pour nos enfants et leurs enseignants, mais nous savons bien que c'est d'abord de moyens d'enseignement dont nous avons besoin, puis de moyens de prévention en personnel de vie scolaire et enfin de moyens de régulation en relation avec les collectivités territoriales concernées. Que la police intervienne dans l'espace public, avec des moyens humains adaptés et des méthodes respectueuses des droits et des devoirs de chacun, mais chacun à sa place, chacun dans ses missions.

### **Enfants en situation de handicaps**

Beaucoup reste à faire afin d'intégrer tous les enfants qui le souhaitent dans l'école publique, et pour que le regard sur le handicap et les enfants handicapés changent au niveau des élèves, des parents et de l'Education Nationale.

L'école a encore de gros progrès à faire pour pouvoir les accueillir convenablement.

Il faut donc accepter de se poser cette question : tous les enfants handicapés peuvent-ils être accueillis dans l'école publique de leur quartier ? On ne peut pas apporter une réponse unique ou par défaut. Tous les enfants sont spécifiques selon leur handicap et leur degré d'autonomie.

Faute de personnels qualifiés, de structures spécialisées, de formations adaptées et de personnel au statut reconnu et à la fonction pérennisée, des enfants se retrouvent en souffrance ainsi que les enseignants dans des établissements scolaires inadaptés.

Pour notre part, nous demandons que les AVS d'aujourd'hui deviennent de véritables auxiliaires de vie scolaire chargées d'accompagner les enfants durant l'intégralité de leur parcours scolaire ou, tout du moins, cycle par cycle, avec une garantie de suite à chaque étape après l'évaluation nécessaire. Nous demandons au Ministre de mettre en place ces propositions pour la formation des AVS.

Malgré tous les efforts faits dans ce domaine et les moyens mis sur ce sujet, nous sommes encore loin du compte. Et ce d'autant plus que les moyens en AVS sont des moyens retirés à l'école en EVS.

Les moyens donnés pour les AVS ne répondent qu'en partie à la journée de l'enfant au sein de l'école. Ces enfants mangent, dorment, jouent, vivent avec leur handicap. Les autres temps de leur journée, tels que la restauration, la pause méridienne, les loisirs sont bien souvent ignorés.

C'est aussi pour eux que nous demandons que le temps de l'enfant soit pris dans sa globalité et plus saucissonner comme c'est actuellement le cas. L'enfant est le même toute la journée.

### **Agir avec nos partenaires**

Pour agir efficacement, il ne suffit pas que nous soyons forts, il faut aussi que nos partenaires le soient. C'est d'ailleurs, en ayant bien compris cela, que le Conseil général a dans un même pas supprimé des moyens aux collèges publics et a supprimé des moyens aux partenaires de l'école : associations, mouvements pédagogiques, parents d'élèves...

C'est pourquoi, nous demandons le rétablissement immédiat des moyens supprimés à toutes ces associations complémentaires de l'école et en particulier aux mouvements pédagogiques (Ligue de l'enseignement...), si importants et efficaces dans la réflexion sur l'école, sur les relations Parents/écoles, sur la formation du métier d'enseignant et dans la recherche de pratiques innovantes.

8

### **Et des propositions pour une école publique démocratique nous en avons.**

- Ainsi, nous demandons l'allongement de la scolarité : obligatoire de 3 à 18 ans, avec une possibilité de scolarisation dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent : il faut sortir de l'impasse actuelle qui repousse la scolarisation, et donc la socialisation, des plus jeunes, en particulier dans les quartiers populaires, mais pas seulement. Et il faut que les conditions d'accueil soient à la hauteur des besoins et des recherches menées sur ce terrain par les professionnels de la petite enfance ;
- Nous demandons un accès plus large et dans de meilleures conditions à l'enseignement supérieur ;
- Nous demandons la démocratisation de la réussite dans les apprentissages scolaires (lutte contre les inégalités par la réintroduction de la logique de la carte scolaire, le développement de plans d'urgences pour rattraper le retard en équipements et en personnels, avec l'embauche plus massive d'enseignants dans les zones prioritaires et pas uniquement) ;
- Nous voulons une culture commune exigeante (scolarité réellement unique jusqu'au collège - pas de programmes à plusieurs vitesses) et non un SMIC des connaissances ;

- Nous refusons l'individualisation des objectifs qui visent à tirer vers le bas le niveau de formation pour un très grand nombre d'élèves et pensons que tous les moyens doivent être aujourd'hui consacrés à l'invention et à la promotion de pratiques différenciées pour l'égalité d'accès aux savoirs ;
- Nous demandons une refondation pour tous

**Refonder** l'École de la République, c'est la rendre accueillante à tous les enfants sans discrimination.

**Refonder** l'École de la République, c'est la rendre inclusive en scolarisant mieux les enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap, c'est adapter les locaux, conforter l'accompagnement personnalisé, former les enseignants et des auxiliaires de vie scolaire en nombre suffisant.

**Refonder** l'École de la République, c'est garantir aux écoliers comme aux collégiens qui rencontrent des difficultés scolaires de pouvoir bénéficier de réseaux d'aides spécialisées, disponibles en tout point du territoire.

**Refonder** l'École de la République, c'est redonner à l'école maternelle, dès l'âge de deux ans, sa mission d'insertion scolaire et sociale, dans le respect des différents rythmes de vie et d'apprentissage.

- 9 **Refonder** l'École de la République, c'est assurer une transformation pédagogique à la mesure des mutations sociales, culturelles et technologiques de la société, par le développement de pratiques innovantes, actives et coopératives et par une véritable formation initiale et continue de l'ensemble des personnels.

**Refonder** l'École de la République, c'est garantir l'acquisition par tous d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est repenser la sectorisation par la mise en place de parcours cohérents de la maternelle au collège.

**Refonder** l'École de la République, c'est permettre une orientation choisie par les élèves avec leurs parents.

**Refonder** l'École de la République, c'est reconnaître à l'enfant un droit à une éducation laïque et gratuite, c'est élaborer de véritables projets éducatifs et coopératifs de territoire qui prennent en compte la complémentarité de ces temps de vie.

**Refonder** l'École de la République, c'est affirmer sa légitimité en lui donnant les moyens, en réservant l'argent public à la seule École publique.

La FCPE appelle à la mobilisation de tous pour faire réussir les jeunes de notre pays. Les réformes doivent être enfin conduites et appliquées, sans renoncer à aucune ambition, pour que chacun puisse s'épanouir et réussir dans l'École de la République.

Voilà les chantiers dans lesquels le CA de la FCPE95 invite tous ses adhérents, tous ses conseils locaux à s'investir. La période à venir est cruciale, elle verra des décisions très importantes se prendre pour ou contre l'école publique ; et la pire des décisions est celle qui consiste à laisser déliter la situation actuelle, fortement fragilisée par la loi Fillon, les réformes Darcos et consorts, la RGPP et le cadre libéral européen.

Les parents au sein de la FCPE et avec leurs partenaires peuvent agir et être déterminants pour changer la donne. Prenons confiance et impliquons-nous.